



**BULLETIN BIMESTRIEL SUR  
LA VEILLE INFORMATIVE ET  
L'IMPACT DU COVID 19 SUR  
LES MENAGES PASTORAUX  
ET AGRO-PASTORAUX**



**Décembre 2021**

Le système de veille pastorale mis en place par le Réseau Billital Maroobe et Action Contre la Faim, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (Voir les logos à la dernière page du bulletin) pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales, s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) qui ont été établis par les organisations pastorales et leurs partenaires en s'appuyant sur un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement : (i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur pastoral ; (iii) une cartographie des éleveurs et animaux bloqués actuellement dans les pays du Sud de la région de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire) en raison de mesures sanitaires et politiques dans le contexte de la pandémie du coronavirus ; (iv) l'identification des points de regroupement des animaux transhumants actuellement utilisés et qui résultent des restrictions de mobilité liées, au moins pour partie, à la pandémie ; et (v) une cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des mouvements de transhumance internes (nationaux) et transfrontaliers.

Les informations collectées sont visualisables à travers plusieurs plateformes d'analyse d'accès publique. [Lien vers les Dash Board](#) : [Dashboard Veille pastorale](#) ; DTM

## Zone de couverture des systèmes de veille

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN, GAJEL), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (ADENA), Mauritanie (GNAP), Togo (PAT-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina-Faso

## Alertes: Faits saillants

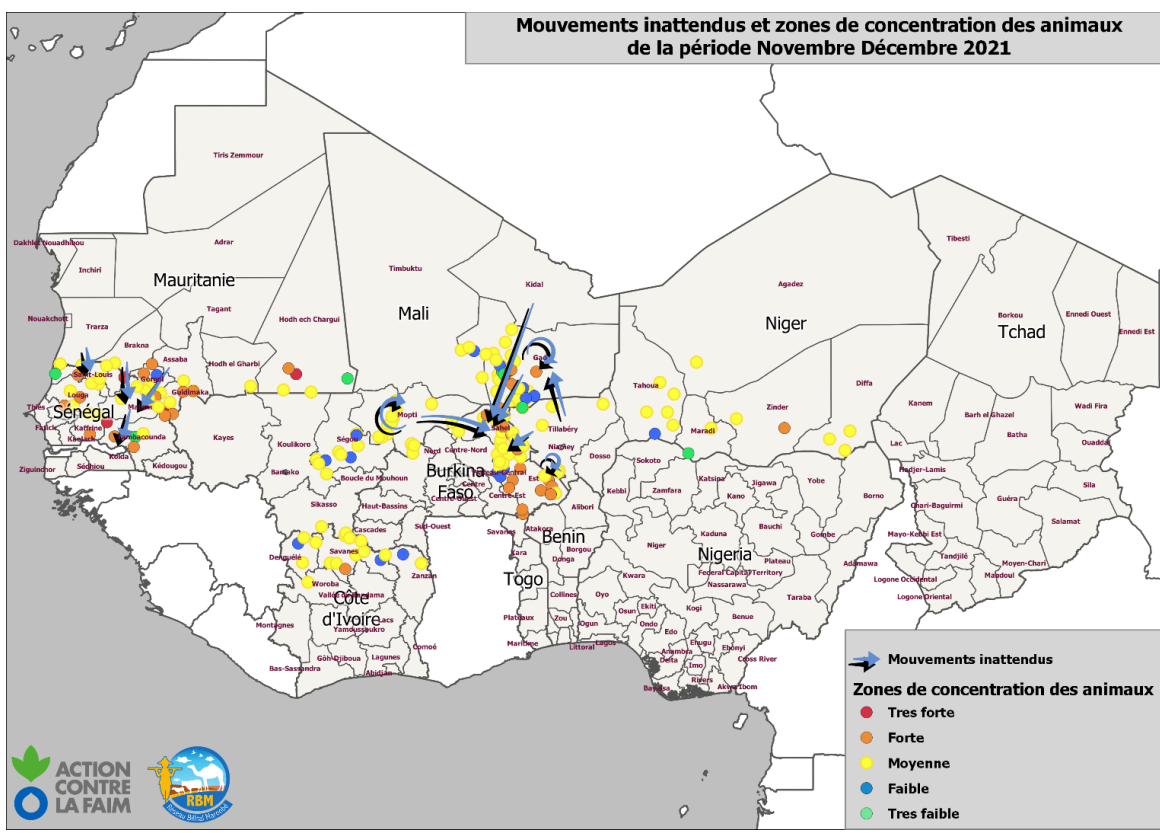
- Les éleveurs sont confrontés à l'arrivée précoce de la période de soudure pastorale qui se traduit par une diminution des disponibilités de fourrage et de ressources en eau de surface pour l'alimentation du bétail.
- De nombreux feux de brousse continuent de détruire les pâturages, notamment dans la partie Sud de la zone du Ferlo au Sénégal, ainsi que dans la région de Gao au Mali.
- La concentration et les mouvements des animaux sont tributaires de la disponibilité des ressources naturelles, mais également des risques sécuritaires qui persistent et s'intensifient dans la zone des trois frontières, avec une contagion vers le Nord du Bénin frontalier du Burkina Faso et du Niger.
- De plus en plus, on constate une tendance des éleveurs à fuir les zones à forte insécurité (bassin du lac Tchad, zone des trois frontières Burkina Faso-Mali-Niger) pour se réfugier dans des zones plus sécurisées, alors même que les ressources pastorales sont disponibles en plus grande quantité dans ces zones insécures.



Berger conduisant un troupeau de moutons



- La diminution des ressources naturelles et l'inaccessibilité de certaines zones en raison de l'insécurité (bassin du lac Tchad, aire de pâturage du forage Christine dans la région du Sahel burkinabè, zone pastorale de Tapoa-Boppo dans la région de l'Est du Burkina Faso, zone pastorale de Banibangou dans la région de Tillabéry au Niger et aire de pâturage de Yani, à cheval sur les régions de Dosso et de Tillabéry au Niger) impactent l'état d'embonpoint des animaux qui se dégrade.
- A cela vient s'ajouter les sanctions de la CEDEAO contre le Mali avec la fermeture des frontières qui va impacter négativement la mobilité des troupeaux dans l'espace sahélien.
- Plusieurs zones connaissent des déplacements inhabituels des animaux, notamment : (i) un départ précoce des transhumants sénégalais du Nord vers le Sud ; (ii) une arrivée massive de troupeaux mauritaniens en transit dans le département de Podor au Sénégal, avant de regagner l'intérieur du Ferlo ; et (iii) un départ précoce de transhumants nigériens de la région de Tillabéry vers la région du Sahel du Burkina Faso.
- La propagation du variant Omicron pourtant plus contagieux n'incite pas à une plus grande vigilance dans la sous-région où l'on observe toujours des rassemblements importants.



Abreuvement d'animaux au Mali

## Alertes des mois de Novembre et Décembre 2021

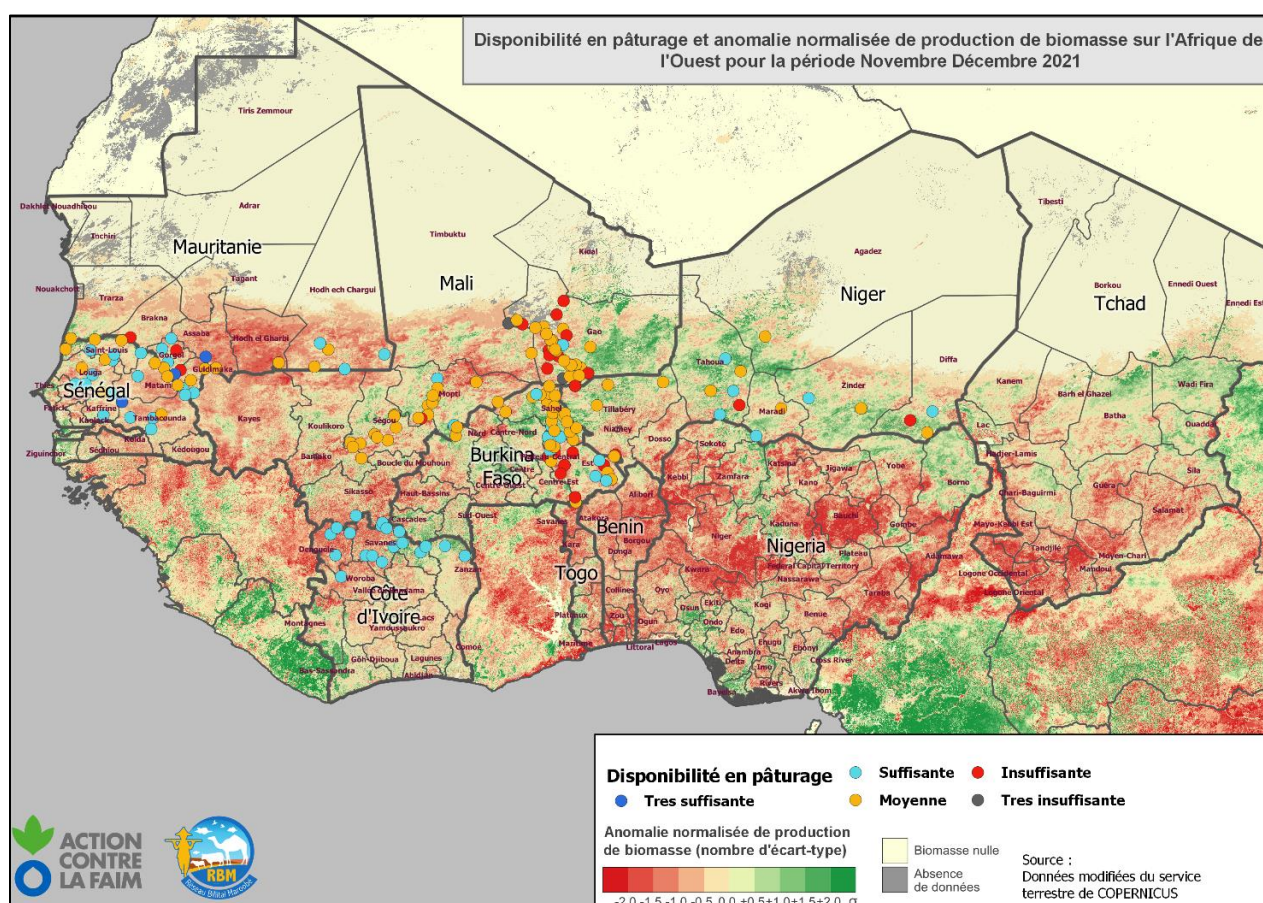
Type d'incidents / alertes	Pays	Région	Province	Commune	Village	Date	Bilan de l'incident	
Attaque perpétrée contre l'armée	Bénin	Atakora		Tanguéta	Réserve de la Pendjari	22/12/2021	Un mort et deux blessés du côté des forces armées béninoises et deux membres d'un GANE tués.	
		Alibori		Banikoara	Pont sur la Mékrou	30/11/2021	Un policier tué.	
Attaque commise contre l'armée	Mali	Koulikoro	Nara	Nara	Nara	29/12/2021	Un GANE a attaqué une unité des forces armées maliennes, entraînant 8 morts et 7 blessés.	
Offensive menée par l'armée		Bandiagara					12/12/2021	2 unités des forces armées maliennes appuyées par l'aviation ont poursuivi et tué 17 terroristes membres des GANE et perdu 2 soldats
							13/12/2021	Une unité des forces armées a été attaquée par des assaillants qui ont tué 1 soldat. Du côté des terroristes, le bilan des pertes enregistrées (morts et blessés) est indéterminé.
							31/12/2021	Une offensive menée sur l'itinéraire Sofara - Diangassagou - Bandiagara s'est soldée par la mort de 16 membres de GANE.
Offensive conjointe menées par Barkhane et l'armée burkinabé			Mopti	Douentza	Hombori	Hombori	28/12/2021	Une opération conjointe Barkhane-armée burkinabé menée dans l'espace frontalier entre le Burkina Faso et le Mali a débouché sur la mort d'une quinzaine de membres de GANE
Enlèvement du bétail		Gao	Ansongo	Tessit	Tinanor	Tinanor	11/17/2021	Des GANE ont enlevé tous les petits ruminants (ovins et caprins) du village de Famboulgou.
		Mopti	Mopti	Mopti	Jirima	Jirima	19/11/2021	Des GANE ont razié la totalité du cheptel du village (ovins, caprins et bovins).
Enlèvement du bétail et déguerpissement de la population	Gao	Ansongo	Tessit	Tinalamo	Tinalamo	23/11/2021	Des GANE ont emporté tous les animaux du village dont l'effectif s'élève à 600 têtes.	
	Gao	Ansongo	Tessit	Tinalamo	Tinalamo	20/11/2021	Des GANE ont razié tous les animaux du village et fait fuir 65 ménages vers Tessit.	
Embuscade tendue par des GANE	Burkina	Nord	Loroum	Titao	You	23/12/2021	Une embuscade tendue par des GANE a provoqué la mort de 41 civils et Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). En riposte, une opération conjointe menée dans la zone frontalière par les forces armées du Burkina Faso et du Niger s'est soldée par la mort d'une centaine de membres de GANE entre le 25 novembre et le 9 décembre 2021. Au cours de cette opération, 4 militaires burkinabé ont été tués par un engin explosif improvisé et 13 militaires des deux pays ont été blessés.	
		Sahel	Séno	Seytenga	Seytenga	05/11/2021	L'attaque perpétrée par des membres d'un GANE a tué 2 personnes dans le village de Seno-Tiondi. Cet incident sécuritaire a entraîné un déplacement de 61 ménages qui sont partis avec 174 animaux. Certains ont regagné Seytenga centre, d'autres ont continué à Dori.	
Attaque perpétrée contre un poste frontière	Niger	Tillabéry	Torodi	Makalondi	Makalondi	22/10/2021	Des GANE ont attaqué un poste de contrôle de la police et un poste de pesage de la douane tuant 7 personnes (3 civils, 2 douaniers, 1 policier et 1 gendarme).	
Attaque d'une position de l'armée			Téra	Fantio	Fantio	04/12/2021	Des assaillants armés non identifiés ont attaqué une position des forces armées nigériennes de la mission du G5 Sahel tuant 29 soldats. La riposte des forces armées a entraîné la mort de 79 assaillants.	
Embuscade contre des forces d'autodéfense			Ouallam	Banibangu	Adabdab	02/11/2021	Des GANE ont tendu une embuscade à une colonne d'un comité de vigilance. Ils ont tué 69 personnes dont le maire de Banibangu, avant de s'enfuir vers le Mali en emportant leurs compagnons blessés et tués.	

## Disponibilité du pâturage et des aliments du bétail

Sur le plan régional, on note une régression de la pénurie en aliment du bétail dans les pays couverts par la veille pastorale. La proportion de relais signalant le manque d'aliment du bétail est de 8% en novembre-décembre 2021, contre 15% en septembre-octobre 2021.

Cependant, dans les pays sahéliens, la pénurie en aliment du bétail est légèrement à la hausse. Ainsi, au Burkina Faso et au Mali, le pourcentage de relais rapportant une pénurie est passé respectivement de 1% à 5% en novembre-décembre, alors qu'il était de 0% à 2% entre septembre-octobre 2021. Au cours des mêmes périodes, en Mauritanie la pénurie en aliment du bétail a augmenté, selon les relais dont le pourcentage est passé de 8% à 16%. De même, au Niger les taux sont passés de 13% à 15%. Au Sénégal, on enregistre une légère augmentation de + 2% du pourcentage de relais qui mentionnent une pénurie de l'aliment du bétail. Cette augmentation qui est constatée dans les pays sahéliens pourrait être l'indice d'une stratégie d'anticipation d'une soudure pastorale difficile se traduisant par la constitution de stocks d'intrants alimentaires par certains éleveurs. Cette hypothèse devra être suivie et confirmée/infirmée dans les prochaines semaines.

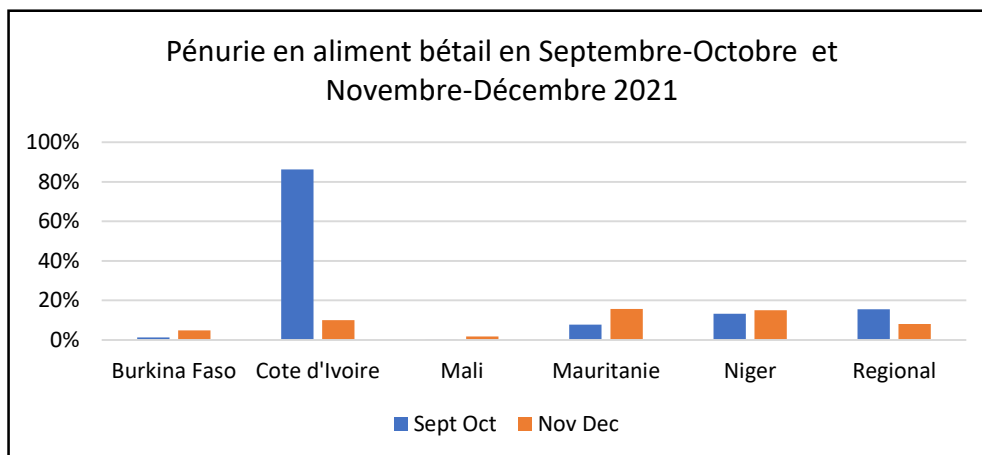
On note une baisse considérable du taux de relais évoquant une pénurie de l'aliment du bétail en Côte d'Ivoire qui est passé de 86% à 10% entre les deux périodes en raison de la grande disponibilité fourragère.



En ce qui concerne les ressources fourragères, le Burkina Faso se caractérise par un niveau de pâturage qui est moyen dans l'ensemble et en dégradation par rapport à la période passée, avec une baisse de la disponibilité constatée en cette période de fin de la saison des pluies. La concentration des éleveurs et de leurs animaux au niveau des sites accessibles augmente la pression sur le faible stock de pâturage disponible. Cet état de fait impacte négativement le disponible fourragère.

La situation pastorale en cette période de décembre est jugée difficile dans l'ensemble des zones pastorales de la région de Gao. Elle est en nette dégradation comparativement à l'année derrière à la même saison où la disponibilité en pâturage était jugée moyenne à suffisante. La situation risque de se dégrader davantage dans les mois à venir, avec le risque d'une soudure précoce dès mars prochain dans les zones qui ont connu une mauvaise régénération des pâturages.

La disponibilité des ressources fourragères est globalement suffisante au Sénégal. Toutefois, au niveau de certains sites situés dans les régions de Saint-Louis (Dodel, Niayagal Bokhol), Matam (Ranérou commune), Louga (Gandé et Dolly) et Tambacounda (Balla), les ressources en pâturage demeurent moyennes. Cela est illustré par l'existence de poches déficitaires dans ces localités.



### Intensification des feux de brousse au Sénégal et au Mali

Les feux de brousse sont l'une des principales causes de destruction des pâturages et des moyens de production, principalement dans les zones pastorales. Au Sénégal, le Centre de Suivi Écologique (CSE) a détecté 215 feux entre le 27 décembre 2021 et le 02 janvier 2022. Ces cas de feu sont surtout concentrés dans la région de Kédougou. On note également quelques cas à Bakel, Goudiry, Tambacounda, Koupentoum, Matam, Ranérou, Saint Louis, Foundiougne, Bounkiling, Kolda, Médina Yoro Foula et Vélingara. Les aires protégées n'ont pas été épargnées : le parc de Niokolo Koba a enregistré 51 cas de feu.

Les forêts classées de Diambour, Panal, Paniates, Tamba nord et la Réserve de faune du Ferlo Sud ont aussi enregistré des cas de feux. Dans la réserve du Ferlo, la superficie brûlée est estimée à 2 165 ha. Au cours de la période comprise entre les mois d'octobre et de décembre, le bilan s'établit comme suit : 2 700 ha affectées par les feux dans l'arrondissement de Moudéry, 5 500 ha dans l'arrondissement de Bélé et 18 300 ha dans l'arrondissement de Kéniéba.

Le Mali voisin subit aussi les dommages causés aux pâturages par les incendies. Ainsi, entre le 14 et le 19 décembre 2021, les feux de brousse ont dévasté dans le cercle d'Ansongo (région de Gao) 2 200 ha entre Tessit et Lellehoye. L'espace compris entre Tarianda et Doro (commune de Intillit) a été ravagé par les feux.

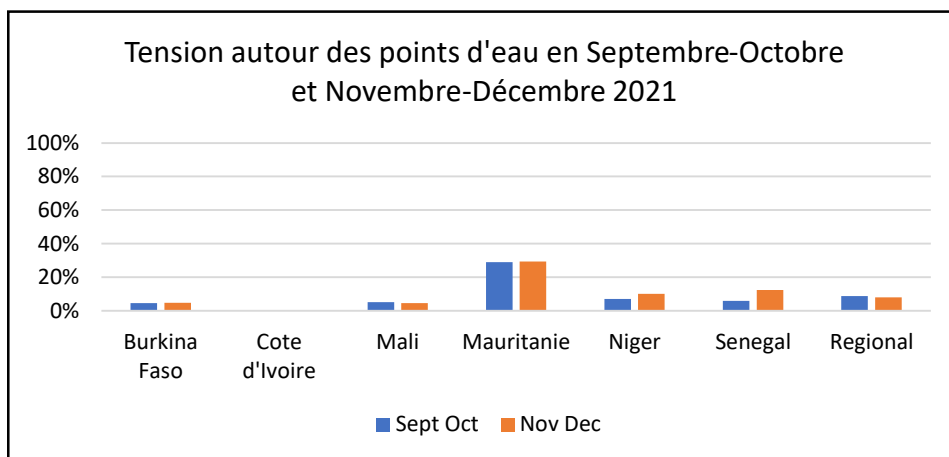
Malgré la pluviométrie relativement faible qui a été enregistrée durant l'hivernage 2021 et la variabilité spatio-temporelle des précipitations, les ressources en pâturages sont globalement suffisantes en cette fin d'année 2021 en Mauritanie. Cependant, dans la zone de Foug Gleita au Gorgol qui est connue pour sa forte concentration de bétail, les relais signalent une disponibilité insuffisante en pâturage. La situation est similaire dans la zone d'Arar au Guidimakha. Les zones agropastorales du pays font l'objet d'une forte concentration d'animaux qui exercent une pression importante sur les ressources pastorales. À cela s'ajoute de nombreux feux de brousse enregistrés au cours de la période. Selon le témoignage des relais, certains éleveurs mauritaniens ont déjà recours à l'aliment du bétail.



## Tensions autour des points d'eau

À l'échelle régionale, les tensions autour des points d'eau sont légèrement à la baisse. Le pourcentage de relais soulignant des conflits au niveau des points d'eau est passé de 9% en septembre-octobre à 8% en novembre-décembre 2021.

Dans la plupart des pays couverts par le système de veille, le niveau des tensions autour des points d'eau est resté stable tout au long des périodes de septembre-octobre et novembre-décembre 2021. C'est le cas notamment au Burkina Faso (5%), en Côte d'Ivoire (0%) et au Mali (5%). C'est en Mauritanie que le pourcentage de relais qui signalent des tensions autour des points d'eau est le plus élevé (29% en septembre-octobre et novembre-décembre 2021). Les relais signalent une légère augmentation des tensions au Niger (7% à 11%) et au Sénégal (6% à 12%).



En ce qui concerne la disponibilité en eau dans la région, bien que les pluies se soient estompées, les réserves naturelles offrent toujours de l'eau pour l'abreuvement des animaux. Dans les zones pastorales, les ressources en eau sont jugées moyennes à suffisantes. Toutefois, les informations remontées par les relais soulignent une diminution significative de la disponibilité en eau au niveau des mares permanentes et semi-permanentes.

Cette situation pourrait s'expliquer en partie par l'ensablement des mares dû aux vents violents qui soufflent actuellement. Au Mali, plusieurs mares non permanentes se sont tarées précocement, notamment dans les communes de Tarkint et d'Anchawadji. Il est probable que la disponibilité de ces eaux de surface va connaître une baisse considérable dans prochains mois.

## Ouverture des marchés et perturbation des activités économiques

Sur le plan régional, 96% des relais soutiennent que les marchés sont restés ouverts tout au long de la période de novembre-décembre 2021. Dans les pays côtiers, comme la Côte d'Ivoire, les relais soulignent à l'unanimité l'ouverture des marchés. Au Sénégal, le pourcentage de relais qui mentionnent ce phénomène marque un léger recul, en passant de 97% à 95%.

Dans les pays sahéliens, en novembre-décembre 2021, l'ouverture des marchés est en légère hausse par rapport à la période de septembre-octobre 2021, en l'occurrence au Burkina Faso (85% à 89%). Toutefois, elle reste stable au Niger (90% à 89%).

De façon générale, les activités économiques ont continué durant les deux périodes. Seulement 6% des relais ont signalé un arrêt des activités en novembre-décembre à l'échelle régionale. Dans la zone sahélienne, notamment en Mauritanie et au Niger, le pourcentage de relais ayant remarqué un arrêt des activités économiques est passé respectivement de 4% à 7% et de 6% à 8% entre septembre-octobre et novembre-décembre 2021.

En Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali, l'ensemble des relais mentionne la continuité des activités économiques aussi bien en septembre-octobre qu'en novembre-décembre 2021.



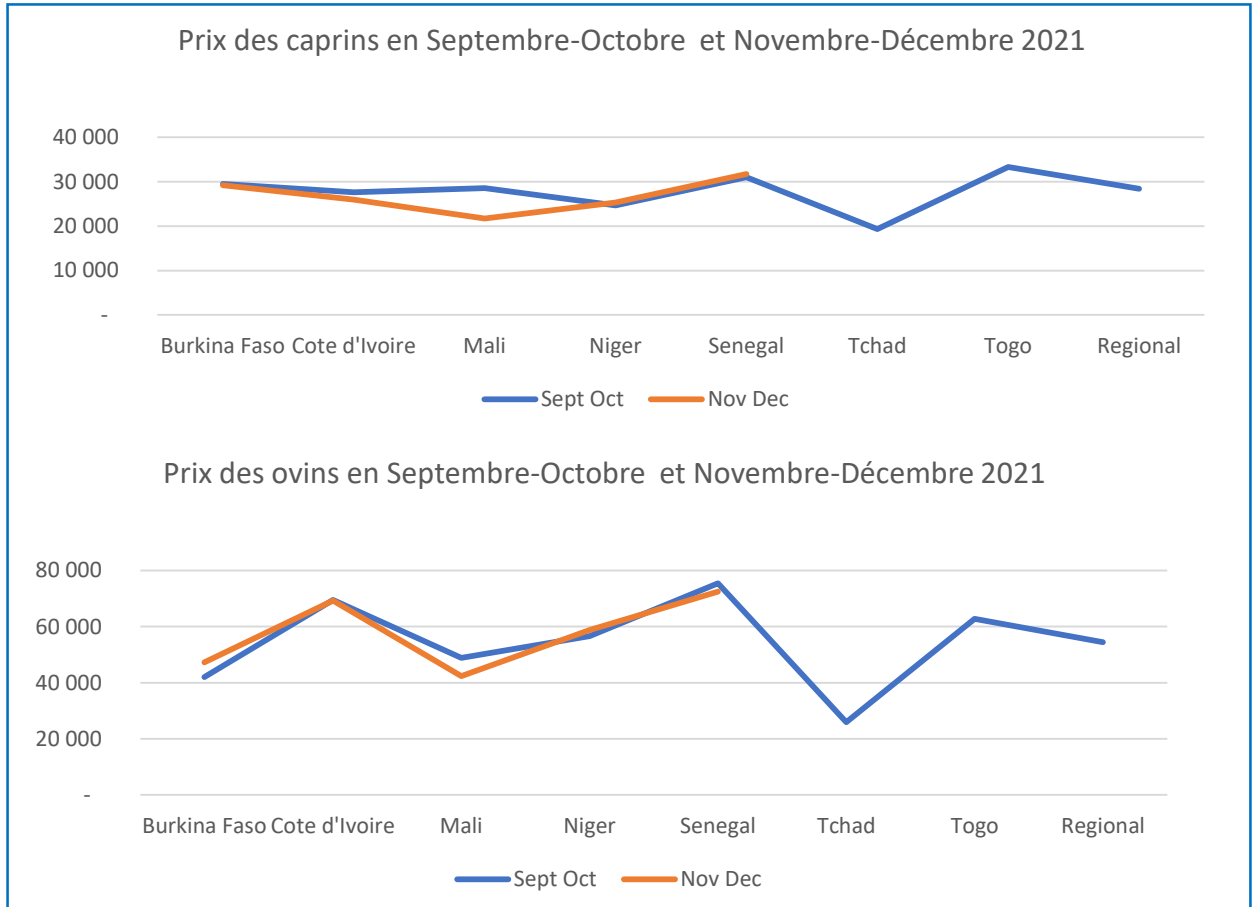


## Évolution des prix des caprins et des ovins

À l'échelle régionale, les prix sont restés quasiment stables, même si l'on note une légère baisse de 4% pour les caprins et 1% pour les ovins entre septembre-octobre et novembre-décembre 2021.

Au niveau des pays sahéliens, les prix des caprins et des ovins ont baissé davantage au Mali que dans les pays voisins, avec une réduction de 14% pour les caprins et 7% pour les ovins.

Au Burkina Faso et au Niger, c'est seulement le prix des ovins qui a connu une hausse respectivement de 6% et 2%. Les prix des caprins sont restés stables à plus ou moins 1% durant les périodes de septembre-octobre et novembre-décembre 2021.



## Évolution des prix des céréales

Sur le plan régional, entre septembre-octobre et novembre-décembre 2021, le prix du mil a légèrement baissé de 3% et celui du sorgho de 9%. Le cours du maïs a enregistré une diminution plus accentuée de 26%. Quant au prix du riz, il a connu une augmentation de 3% entre les deux périodes.

Au niveau des différents pays, le prix du riz a augmenté de 6% au Mali, mais il est resté stable au Burkina Faso (variation d'environ 1%). Le prix du mil a légèrement évolué au Burkina Faso, Niger et Sénégal de 1%. En Côte d'Ivoire, le prix du kilogramme du maïs a connu une baisse de 26%.

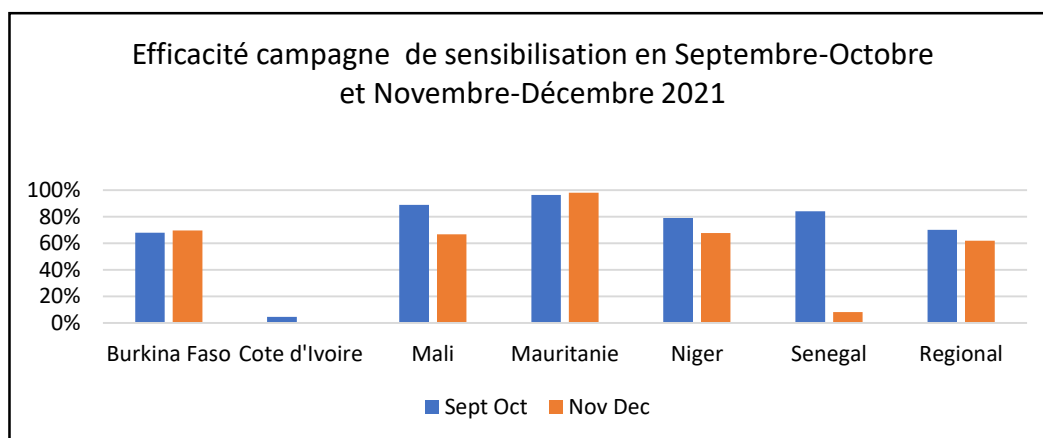
Les termes de l'échange bétail/céréales restent encore favorables aux éleveurs. Cela est illustré par le fait que la vente d'un caprin permet d'acquérir 100 kg de mil.

## Efficacité des campagnes de lutte contre la COVID-19

Sur le plan régional, l'efficacité des campagnes est soulignée par 62% de relais, une proportion en baisse par rapport à septembre-octobre 2021 où il s'élevait à 70%.

Cette baisse est manifeste dans plusieurs pays tels que le Mali (89% à 67%), le Niger (79% à 68%). Quant au Sénégal, la bonne efficacité déjà signalée la période précédente s'est encore améliorée, passant de 84% à 88%.

Le taux de relais qui mettent en exergue l'efficacité des campagnes de lutte contre la COVID-19 atteint le niveau le plus élevé en Mauritanie déjà signalé (98% en novembre-décembre 2021).

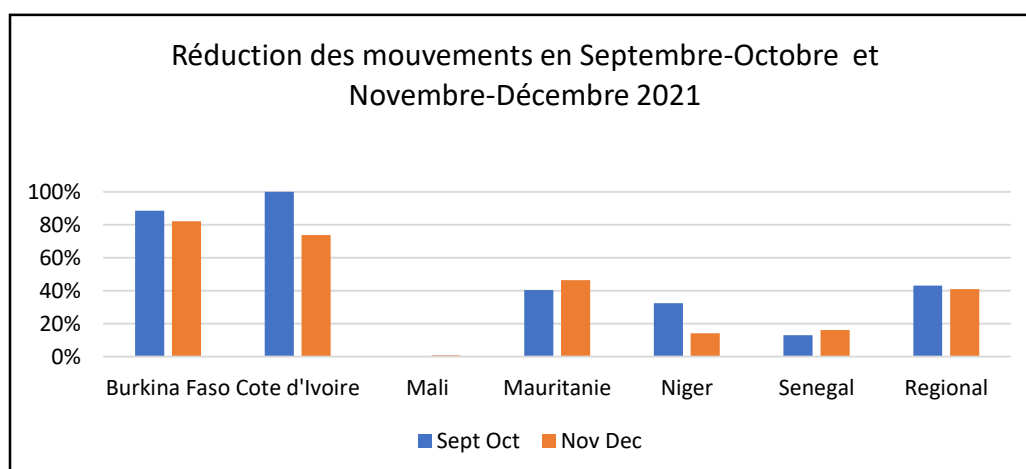


## Réduction des mouvements du bétail

A l'échelle régionale, le taux de relais qui signalent une réduction des mouvements du bétail est en légère baisse. Il est passé de 43% à 41% entre septembre-octobre et novembre-décembre 2021.

Au niveau des pays côtiers, notamment en Côte d'Ivoire, les mouvements sont en baisse selon les relais. Le taux est passé de 100% en septembre-octobre à 74% en novembre-décembre. Au Sénégal, seulement 16% des relais ont fait mention d'une réduction des mouvements du bétail. Ce taux s'élevait à 13% en septembre-octobre.

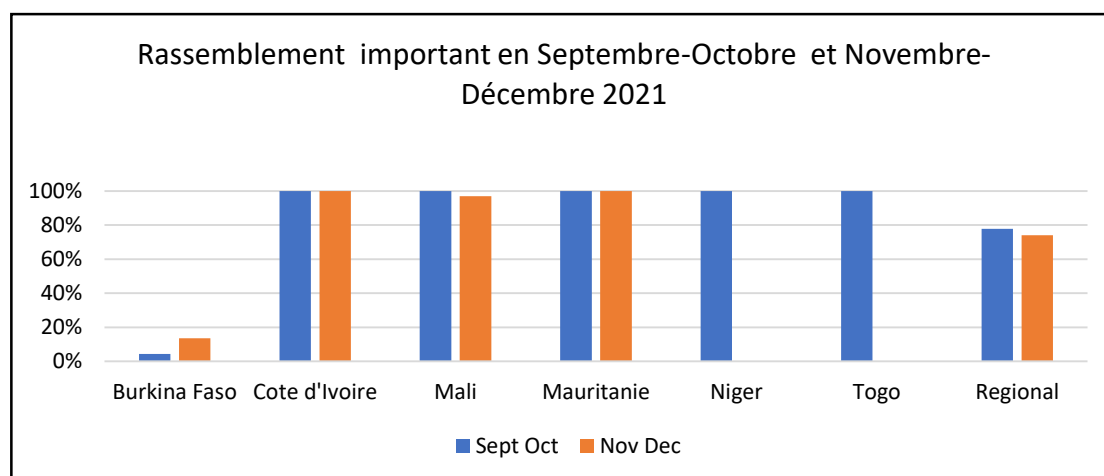
Concernant les mouvements de bétail au Mali et en Mauritanie, l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool - TTT) utilisé par le RBM a retenu six points de comptage au Mali : Séguéla, Djélébou dans le cercle de Kayes ; Kremis dans le cercle de Yélimané; Gavinane dans le cercle de Nioro; Korongo et Falou dans le cercle de Nara. En Novembre Décembre, le comptage a enregistré les mouvements de 3 134 871 animaux dont essentiellement 683 733 du Mali vers la Mauritanie et 2 396 689 de la Mauritanie vers le Mali.



## Rassemblements importants

Malgré l'irruption dans la sous-région du variant Omicron de la COVID-19 qui est réputé plus contagieux, les mesures de prévention individuelles et collectives ne sont plus respectées. En effet, le niveau de rassemblements importants reste en général relativement stable, avec une légère tendance à la baisse entre septembre-octobre et novembre-décembre 2021.

Au Burkina Faso, ce sont peu de relais qui ont signalé des rassemblements importants dans leurs zones, mais le taux est légèrement en hausse puisqu'il est passé de 4% à 14%. Au Mali, le pourcentage de relais signalant des rassemblements importants est en baisse (97% en novembre-décembre, contre 100% en septembre-octobre). En Mauritanie, les relais mentionnent à l'unanimité la tenue de rassemblements importants dans le pays, aussi bien en septembre-octobre qu'en novembre-décembre 2021.



## Incidences potentielles des sanctions de la CEDEAO contre le Mali sur la mobilité pastorale et le commerce du bétail dans le contexte d'une soudure qui s'annonce précoce et difficile

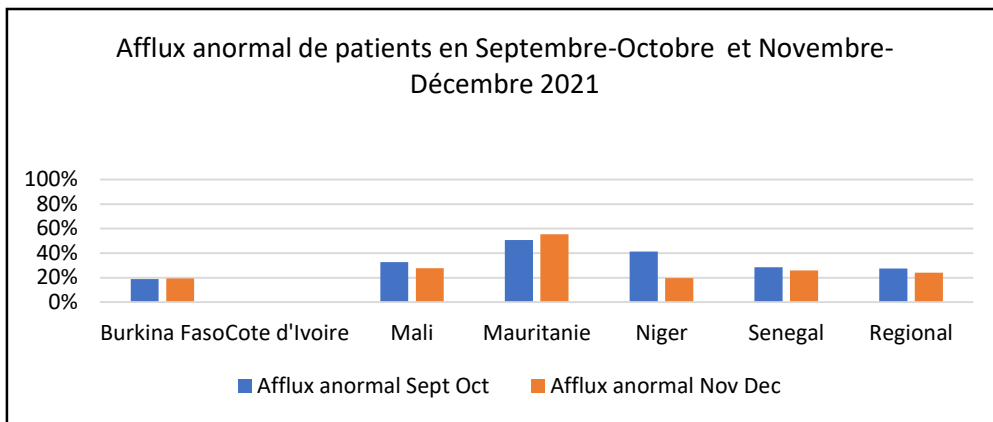
Incidences potentielles des sanctions de la CEDEAO contre le Mali sur la mobilité pastorale et le commerce du bétail dans le contexte d'une soudure qui s'annonce précoce et difficile

Le sommet extraordinaire des dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté, le 9 janvier 2022, des sanctions contre le Mali, en raison du non-respect par les autorités de la transition de l'échéance de février pour organiser des élections et restaurer l'ordre constitutionnel. L'une de ces sanctions porte sur la fermeture des frontières entre le Mali et les pays membres de la CEDEAO. L'application d'une telle mesure aura des conséquences socio-économiques préjudiciables. La fermeture des frontières va bloquer les transhumants maliens voulant se rendre au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Niger. Le Mali est aussi un pays de transit des transhumants mauritaniens en route vers la Côte d'Ivoire et ils ont déjà commencé à regagner le territoire malien depuis décembre dernier.

Par ailleurs, les sanctions de la CEDEAO risquent de porter un coup sévère aux exportations du bétail malien vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana. Or, cette activité contribue fortement au PIB (17% des exportations nationales), ainsi qu'au revenu des exploitations familiales et des acteurs du secteur privé (commerçants de bétail, transporteurs, convoyeurs, opérateurs au niveau des marchés à bétail, etc.).

## Afflux anormal dans les centres de santé

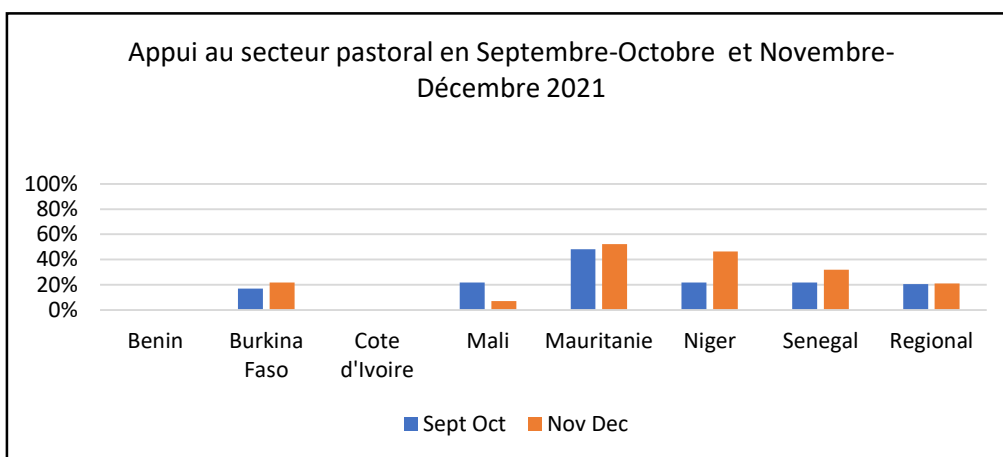
À l'échelle régionale, l'afflux anormal de patients est resté stable selon 24% des relais en novembre-décembre 2021, contre 27% au cours du bimestre précédent. Dans les pays sahéliens, c'est la Mauritanie qui enregistre le plus grand nombre de flux considérés comme anormaux avec 55% des relais qui soulignent cet afflux vers les centres de santé. Ce taux est en légère hausse de 4%, comparativement à la période précédente. Au Niger, le taux a diminué de moitié par rapport à la période de septembre-octobre (41% à 20%). De même, au Mali, une légère baisse a été observée (33% à 28%). En Côte d'Ivoire, aucun relais n'a signalé un afflux anormal des patients pendant les deux périodes.



## Appui au secteur pastoral

L'appui apporté au secteur pastoral au niveau de l'ensemble des pays couverts par le système de veille a stagné à 21% entre septembre-octobre et novembre-décembre.

Selon les relais, cet appui est en baisse au Mali (22% à 7%), alors qu'il a plus que doublé au Niger (22% à 46%). Le soutien a également augmenté au Sénégal (22% à 32%) et au Burkina Faso (17% à 22%). En revanche, en Côte d'Ivoire, les relais dans leur totalité témoignent d'une absence d'appui au secteur.



Des troupeaux à la recherche de pâturage dans les rizières de Mopti au Mali.



A l'échelle régionale, on constate une stabilité du pourcentage des relais qui ont signalé des cas suspects de maladie (14% à 15%).

Dans des pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, le taux est resté le même tout au long des deux périodes concernées (26% en Côte d'Ivoire et 17% au Sénégal).

A l'inverse, les taux ont baissé au Niger (39% à 32%) et augmenté en Mauritanie (31% à 38%).

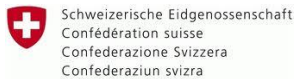
### RECOMMANDATIONS

- Appuyer l'adaptation des outils d'observation satellitaire à la veille en dehors des périodes de production de biomasse, en se concentrant notamment sur le suivi des zones cultivées, des feux de brousse et des eaux de surface ;
- Assurer un suivi régulier de la situation des feux de brousse et élaborer des plans de réponse à une soudure pastorale qui s'annonce précoce et difficile, en mettant l'accent sur la mise à disposition des aliments du bétail, l'assistance alimentaire gratuite dans les zones affectées, la vaccination du bétail et les transferts monétaires au profit des ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables ;
- Appuyer les activités génératrices de revenus basées, entre autres sur l'embouche et le commerce du bétail, tout en veillant à accompagner la diversification des activités menées par les ménages ;
- Appuyer le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communautés pastorales et agropastorales, en vue de favoriser la promotion des initiatives de régénération des pâturages ;
- Accompagner les communautés dans l'application de démarches inclusives de gestion des ressources communes, en vue de contribuer à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (mise en place de comités de gestion foncier et de résolution des conflits au niveau local) ;
- Renforcer les infrastructures et aménagements qui sont nécessaires pour promouvoir et sécuriser l'activité d'élevage ;
- Renforcer les dispositifs de veille et d'alerte précoce associés à un dispositif d'analyse qui anticipe l'évolution des conflits/alertes et des vulnérabilités et leurs impacts sur les éleveurs
- Réactiver les campagnes de sensibilisation en milieu pastoral et agropastoral sur la contagiosité du variant Omicron et la nécessité de respecter les mesures de protection individuelles et collectives contre la COVID-19 ;
- Exhorter la CEDEAO à adopter des dérogations permettant de garantir la transhumance transfrontalière, le voyage à pied et l'exportation du bétail malien en direction des autres pays de l'espace communautaire et vice-versa.

Réalisé avec l'appui technique et financier



Investir dans les populations rurales



Direction du développement  
et de la coopération DDC



TROIS FRONTIÈRES

[WWW.MAROUBE.COM](http://WWW.MAROUBE.COM)



+22720741199

ADRESSE: DAR ES-SALAM NIAMEY